



Le chauffage au bois pour les particuliers

Après un déclin notable, le bois est de nouveau d'actualité pour la production de chaleur. Renouvelable, le bois bénéficie de nos jours d'appareils de chauffage de plus en plus performants et de moins en moins polluants.

Chauffage central ou chauffage d'appoint, insert, poêle ou chaudière, **le chauffage au bois** est une solution efficace pour apporter la chaleur dont vous avez besoin.

Les cheminées et les poêles pour le plaisir d'un bon feu

Si vous disposez d'une cheminée ou d'un conduit de fumée. Si vous cherchez à chauffer une résidence secondaire ou à compléter votre source principale de chauffage, faites appel à un professionnel **pour vous équiper d'un appareil moderne de chauffage au bois**.

S'ils s'utilisent de manière similaire, les foyers fermés, les inserts et les poêles ne possèdent pas les mêmes performances et s'installent de façon différente. Quel que ce soit votre choix, privilégiez un matériel moderne et performant. Il vous permettra de mieux vous chauffer, de recharger le foyer moins souvent et de moins polluer. Vérifiez toutefois la disponibilité en combustible près de chez vous, notamment si vous décidez d'acquérir un poêle à granulés.

Rendement des poêles et cheminées			
Ce rendement correspond au rapport entre les calories transformées en chaleur par l'appareil et les calories totales contenues dans le bois			
	Appareils anciens	Appareils modernes	Autonomie
Cheminées à foyer ouvert	Moins de 10 %	Moins de 10 %	Quelques heures
Inserts à foyer fermé	De 30 % à 50 %	De 70 % à 85 %	10 heures et plus
Poêles à bûches cier/fontes	De 40 % à 50 %	De 70 % à 85 %	De 5 à 10 heures
Poêles à bûches fonte/réfractaire	De 40 % à 50 %	De 70 % à 85 %	De 6 à 12 heures

Chiffres ADEME, selon le guide le chauffage au bois, octobre 2008

Les chaudières pour le confort du chauffage central

Si vous possédez une grande maison avec un local spécifique de chaufferie, et que vous désirez un chauffage au bois performant, relié au chauffage central et au ballon d'eau chaude sanitaire, il existe toute une gamme de chaudières qui peuvent vous apporter satisfaction. Le combustible bois que vous utiliserez se présente sous plusieurs formes, bûches et bûchettes, plaquettes ou granulés.

Les chaudières se distinguent selon leur rendement et leur mode de fonctionnement :

- **Les chaudières à « tirage naturel » et « combustion montante »** ont un fonctionnement simple mais la qualité et les rendements sont médiocres. Le combustible est empilé sur la grille du foyer. Toute la charge s'enflamme simultanément et la combustion est difficile à maîtriser.

- **Les chaudières à « combustion horizontale »** réduisent le taux d'imbrûlés grâce à une meilleure gestion des arrivées d'air. Les phases de combustion et de séchage sont dissociées et la combustion en couche mince davantage maîtrisée.

- **Les chaudières à « combustion inversée »** offrent une bonne qualité de combustion. Les flammes se développent au travers de la grille de support du bois. Les entrées d'air primaire et secondaire sont distinctes, ce qui améliore la qualité de la combustion.

- **Les chaudières « Turbo »** à tirage forcé perfectionne les chaudières à combustion inversée. Elles sont équipées d'une turbine qui introduit l'air de combustion ou d'un extracteur qui aspire les fumées. Elles offrent le meilleur rendement.

Le rendement des chaudières	
Chaudières à tirage naturel et combustion montante	De 55 % à 60 %
Chaudières à tirage naturel et combustion horizontale	De 65 % à 70 %
Chaudière Turbo	De 75 % à 85 %

Chiffres ADEME, selon le guide le chauffage au bois, octobre 2008

Quelques repères pour bien choisir

Pour prévoir votre budget

Quelques coûts à titre indicatif		
Bois	Stère de bois en bûches acheté auprès d'un distributeur patenté	Entre 30 et 80€ livré
Appareils	Insert, foyer fermé	750 € à 2 300 €
	Poêle à bûches acier/fonte	600 € à 1 200 €
	Poêle à bûches fonte/réfractaires	1 200 € à 2 300 €
	Chaudière à bûches	1 500 € à 4 500 €
	Chaudière à plaquettes	4 500 à 12 200 €
Installation	500 € à + de 1500 € Le coût d'installation varie de quelques centaines à plus de 1 500 € selon l'habillage que l'on désire, l'état de la cheminée, les difficultés de raccordement au conduit de fumée...	
Entretien	Ramonage (deux par an)	Environ 2 x 45 €
Aides	Pour un logement qui n'en avait pas En remplacement d'un appareil ancien	25% de crédit d'impôt (CI) 40% de CI

Chiffres ADEME, selon le guide le chauffage au bois, octobre 2008

Un label pour ne pas faire d'erreur

« **Flamme verte** » est le label de qualité du chauffage au bois. Avec le concours de l'ADEME et du Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'équipement Ménagers, les principaux constructeurs d'appareils de chauffage domestique au bois ont signé la charte qualité « Flamme Verte ». Les entreprises s'engagent à commercialiser des appareils économes, apportant sécurité et performances énergétiques et environnementales.

De bonnes adresses pour des bons produits

Pour le bois : consultez les pages jaunes de l'annuaire, rubrique « bois de chauffage ». Le bois labellisé « NF Bois de chauffage » offre des garanties quant à sa nature, son degré d'humidité, son pouvoir calorifique et la quantité vendue.

Pour les appareils : adressez vous aux fabricants et distributeurs de cheminées et d'équipement spécialisés. Fiez vous au logo « flamme verte » et visitez le site Internet www.flammeverte.com.

Pour l'installation : renseignez vous auprès de la chambre des métiers de votre département. L'artisan installateur pourra vous conseiller sur le choix de l'appareil et vous en assurer la fourniture avec une TVA réduite.

Pour plus d'informations, contactez nous :

Association Energies Solidaires
Parc des Vignes – 27 rue Panhard Levassor
78570 Chanteloup-les-Vignes
01 39 70 23 06 – contact@energies-solidaires.org
www.energies-solidaires.org